

artisanat

commerce

exportation
importation
boutiques...

industrie

hôtellerie

restauration

services

assurances
banques...

tourisme

accueil
guides
voyagistes...

transports

logistique
routiers
taxis...

CERTIFICAT OFFICIEL FRANCOPHONE DE LA VAFIE

Validation des **A**cquis **F**rancophones **I**nitiaux en **E**ntreprise

EMPLOYÉ-EMPLOYÉE

ARTISAN-ARTISANE

TECHNICIEN-TECHNICIENNE

VENDEUR-VENDEUSE

COMMERÇANT-COMMERÇANTE...

après 5 ans d'activités professionnelles

obtenez votre

CERTIFICAT OFFICIEL FRANCOPHONE

délivré par l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie)

en faisant VALIDER vos compétences de base acquises dans
votre métier et fondées sur votre expérience quotidienne de
l'intercompréhension entre votre langue et le français des affaires

GRATUITÉ DE VOTRE INSCRIPTION
à ce Certificat Officiel francophone de la VAFIE

RENSEIGNEMENTS :

www.apfa.asso.fr • www.presse-francophone.org/apfa



L'APFA gère la VAFIE avec l'appui de l'OIF

Actions pour Promouvoir le français des Affaires et les langues partenaires des pays francophones et des pays francophiles dans la vie économique, sous le patronage de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)